

Le fil rouge : des théories de Galton aux sondes d'ADN

Nadine Fresco

Citer ce document / Cite this document :

Fresco Nadine. Le fil rouge : des théories de Galton aux sondes d'ADN . In: Les Cahiers du GRIF, n°36, 1987. De la parenté à l'eugénisme. pp. 107-121.

doi : 10.3406/grif.1987.1745

http://www.persee.fr/doc/grif_0770-6081_1987_num_36_1_1745

Document généré le 09/09/2015

Le fil rouge

Des théories de Galton aux sondes d'ADN

Nadine Fresco

Il existe bien évidemment diverses manières d'aborder la question qui fait l'objet du présent article : l'eugénisme. Celle que j'ai retenue ici consiste à retracer l'histoire ininterrompue de cette question depuis un siècle, et notamment son déplacement de la scène politique et sociale vers la scène médicale. Fort logiquement, ce parti pris implique que l'accent soit précisément mis sur les enchaînements, et non sur les ruptures qui se sont produites à la fois entre les acteurs et entre les courants de ce mouvement. Ce qui ne signifie pas que ces ruptures n'aient pas existé ou qu'elles aient été sans grande importance. Mais il se trouve que, pour des raisons qui ressortirent elles-mêmes de l'histoire de l'eugénisme, on met généralement l'accent sur ces ruptures, au point souvent d'ignorer, ou de nier, la continuité. A l'heure où les progrès de la médecine préventive ont comme conséquence de remettre à nouveau la question sur la scène sociale et de provoquer une inquiétude croissante au sujet d'une éventuelle renaissance de l'eugénisme, il est nécessaire de replacer cette question dans l'histoire déjà séculaire qui est la sienne.

La version originale du concept – eugenics – est anglaise et on a eu besoin de deux mots distincts pour la traduire en français. D'une part l'eugénique (substantif féminin) qui est, selon un auteur de l'époque, « la science de l'amélioration de la race humaine par une meilleure reproduction ». D'autre part l'eugénisme (substantif masculin) qui désigne l'idéologie et le mouvement social porteurs de cette « science ». Le concept a été forgé en 1883 par un anglais, Francis Galton (1822-1911). Une de ses biographies s'intitule *La vie et l'œuvre d'un génie victorien*. Il fut en effet un parfait représentant de cette époque – et pas seulement parce qu'ayant 15 ans au moment de l'accession au trône de la reine Victoria, il ne lui restait que dix ans à vivre quand elle mourut en 1901. Ses convictions et ses préjugés étaient ceux de la grande bourgeoisie anglaise à laquelle il appartenait et qui vivait comme une menace croissante les conséquences sociales de

l'industrialisation. Ses innombrables recherches et publications alternèrent constamment avec des voyages en Europe et des expéditions lointaines, entrepris grâce à l'héritage qu'il avait reçu à la mort de son père et qui lui avait fait renoncer à poursuivre ses études de médecin. Galton manifestait une passion évidente pour tout ce qui concernait la mesure, passion qu'il utilisa dans des domaines très variés, comme avaient coutume de le faire les savants de l'époque. Il écrivit à la fois, entre autres sujets, sur l'emploi des statistiques météorologiques pour déterminer la course d'un bateau, le calcul de la distance des nuages à partir de leur réflexion dans l'eau, les mensurations crâniennes des étudiants de Cambridge, sans oublier une enquête statistique sur l'efficacité de la prière. A ce propos, il faut quand même préciser que plusieurs de ses travaux étaient suffisamment sérieux pour faire de lui l'un des fondateurs de l'école anglaise de statistique.

La nécessité de situer l'œuvre d'un auteur dans le contexte à la fois scientifique et social qui a été le sien est particulièrement significative pour Galton, tant furent importants en cette deuxième moitié du dix-neuvième siècle européen les théories nouvelles et les changements sociaux qui les ont accompagnées. Je me contenterai, faute de place, de rappeler très rapidement que cette époque fut, sur le plan scientifique, celle de ce qu'un auteur a appelé « la fin des verrous historiques » : fin de la théorie du fixisme avec Darwin (1859), de la génération spontanée avec Pasteur (1864), de l'hérédité des caractères acquis avec Weismann (1863) et de l'hérédité « totalitaire » avec Mendel (1865). Au moment où naît l'eugénisme, en même temps que ne cesse de s'étendre l'influence de la théorie darwinienne de l'évolution, plusieurs mouvements déjà, sur la base d'idéologies souvent antagonistes mais qui nouent parfois des alliances au moins tactiques, se préoccupent de questions qui concerneront le mouvement eugéniste : le marxisme, le féminisme, mais aussi le néo-malthusianisme et le mouvement pour le contrôle des naissances, le naturalisme, tenant d'une analogie déterminante entre les sociétés humaines et les organismes biologiques, le darwinisme social, pour qui les phénomènes sociaux se jouent en termes de compétition et de « lutte pour la vie » dont seuls les meilleurs sortent vainqueurs.

Si Galton a inventé le terme d'eugenics, et s'il l'a fait à l'intérieur de la mouvance conservatrice qui était la sienne dans l'Angleterre de la fin du dix-neuvième siècle, il est évident, et important pour la suite de l'histoire, que le souci d'améliorer le patrimoine héréditaire de l'espèce humaine est une préoccupation constitutive de la conscience que les groupes humains ont d'eux-mêmes et de l'espèce, que cette préoccupation tient des discours, prend des formes et connaît des impacts différents selon les époques et les

conditions politiques et sociales dans lesquelles il se développe, et qu'il a donc commencé de se manifester dans un passé très ancien. Il est de coutume de citer, comme œuvre originelle en ce domaine *La République* de Platon, qui expose que dans cette société idéale, les mariages seront contrôlés par l'état, et les enfants de faible constitution ou infirmes de naissance abandonnés. Parmi les textes qui reprirent ce thème tout au long de l'histoire européenne, et sans entrer dans l'analyse des acceptations diverses du mot de « race » selon les époques et les auteurs, on peut mentionner le *De Liberis recte instituendis* du cardinal Jacques Sadolet (1533), qui loue le roi François 1^{er} « de faire spécialement à l'égard des hommes ce que d'autres font pour les chevaux et pour les chiens, de pourvoir à ce que, tant d'un côté que de l'autre, ceux qui se choisissent pour s'unir par les liens sacrés du mariage prennent en considération la race dont ils sont issus, afin que de bons parents naissent des enfants qui soient ensuite utiles au roi et à la patrie », le *Traité des Nobles et des vertus dont ils sont formés* de François de l'Alouëte (1577) qui dit des mariages entre nobles et riches roturiers qu'« il ne seroit pas raisonnable ne bien séant, que pour le plaisir ou profit d'un particulier il fut loisible de troubler et souiller cet ordre par une estrange et dissemblable conjunction, ou de dénigrer le lustre d'une race et Noblesse par une vile et obscure generation d'enfans métis et inutiles à la République » ou encore l'*Essai sur la manière de perfectionner l'espèce humaine* de Vandermonde (1756) ou enfin l'*Essai sur la Mégalanthropogénésie ou l'art de faire des enfants d'esprit qui deviennent des grands hommes* du docteur Robert le Jeune (1801).

Pour revenir à Galton, on peut remarquer, de manière somme toute assez eugéniste, qu'il était le cousin germain de Charles Darwin. La publication par celui-ci de son œuvre essentielle, *Sur l'Origine des espèces* (1859) constitua pour Galton un tournant décisif, à partir duquel il consacra ses travaux et ses diverses activités à l'hérédité humaine et se mit en devoir de démontrer ce qu'il tenait tant à prouver, notamment dans son livre *Hereditary Genius* (1869), que le caractère et les capacités de l'homme étaient essentiellement héréditaires et qu'il était donc indispensable de tout mettre en œuvre pour favoriser la reproduction des élites. Celles-ci, malheureusement, étaient moins prolifiques que les couches les plus basses de la société, dont des études statistiques exposaient abondamment en ces années-là qu'elles donnaient naissance à des anormaux et dégénérés de toutes sortes. Le risque, intolérable aux yeux de Galton, était que peu à peu cette prolifération des plus médiocres submergeât les élites et entraîât leur dégénérescence. L'espèce humaine se devait donc à elle-même d'œuvrer autant qu'il était en son pouvoir dans le sens de la sélection naturelle chère à Darwin, les dispo-

sitions eugénistes présentant d'ailleurs l'indéniable avantage de lui permettre d'avancer à un rythme plus rapide que celui que pratiquait cette sélection naturelle. Profondément convaincu de l'existence de hiérarchies innées entre individus mais aussi entre groupes humains, Galton estimait que l'amélioration du genre humain impliquait le remplacement des races inférieures par les races supérieures et regrettait qu'« il existe un sentiment, dans l'ensemble tout à fait déraisonnable, opposé à l'extinction progressive d'une race inférieure ». Pour réaliser son programme, il distinguait entre une eugénique positive et une eugénique négative. La première devait, sur la base du modèle animal de sélection des meilleurs spécimens pour la reproduction, se consacrer à la reproduction la plus prolifique possible des individus les plus aptes, par l'encouragement, notamment financier, aux mariages précoces entre les membres de l'élite. L'eugénique négative concernait l'ensemble des mesures destinées à diminuer de manière notable le nombre des individus physiquement ou mentalement défectueux, en les incitant à se reproduire aussi peu que possible, en interdisant si nécessaire les mariages non eugéniques, qui seraient, le jour venu, considérés comme aussi répréhensibles que des relations incestueuses, et en supprimant l'aide aux institutions de secours aux dégénérés de toutes sortes.

Mais ni Galton ni ses successeurs, et en premier lieu Karl Pearson (1857-1936), ne parvinrent à impulser un véritable mouvement eugéniste en Angleterre. Pour un ensemble de raisons politiques et sociales spécifiques, mais aussi parce que leurs conceptions, fondées sur la biométrie, c'est-à-dire l'analyse statistique sur une grande échelle des traits biologiques, se révélaient défaillantes quand on les appliquait à des familles. A quelques années près, il leur a manqué cette théorie de l'hérédité qui naquit en même temps que le vingtième siècle quand, en 1900, trois botanistes travaillant dans trois pays différents, redécouvrirent les lois de Mendel, théorie du « gène » (le terme date de 1902) qu'on appela peu après « génétique » (1906) et qui, en discréditant la théorie lamarckienne de l'hérédité des caractères acquis (ou, pour parler moins anachroniquement et comme Lamarck lui-même, de « la transmission des acquisitions ») conforta, mais sur le tard, Galton dans sa conviction que l'amélioration de la race humaine ne pouvait venir que d'une sélection par la reproduction, et non d'une quelconque amélioration de l'environnement.

L'histoire de l'eugénique et de l'eugénisme dans la première moitié du vingtième siècle a concerné la plupart des pays occidentaux, mais aussi le Japon ou l'Argentine par exemple. L'influence qu'elle y a exercée a évidemment chaque fois été tributaire des conditions sociales et politiques propres à

chacun de ces pays. Si on laisse de côté le cas particulier de l'Allemagne nazie, c'est aux Etats-Unis qu'eugénique et eugénisme ont connu leur plus grand essor, notamment de 1905 à 1930, même si un certain nombre de sociétés d'eugénique y avaient éphémèrement vu le jour à la fin du dix-neuvième siècle, comme l'Institut de l'Hérédité établi à Boston en 1880 par Loring Moody.

Pendant trente ans, le recrutement des membres mais aussi des cadres du mouvement eugéniste américain demeura remarquablement stable : Charles Davenport, Harry Laughlin, Henry Osborn, Paul Popenoe, etc., qui furent à l'origine de l'entreprise et la dirigèrent jusqu'au début des années trente. Tenant des thèses sociales les plus conservatrices, ils étaient en même temps, pour la plupart, des biologistes réputés. Au cours des années 1900-1910, ils trouvèrent dans l'avènement de la génétique les instruments conceptuels dont ils avaient besoin. Disposant désormais d'une structure prédictive et généralisable de l'hérédité, ils établirent que de nombreux traits, parmi lesquels l'albinisme, les groupes sanguins et plusieurs maladies du métabolisme, suivaient un mécanisme rigoureux de transmission mendélienne. Charles Benedict Davenport, qui fut une figure caractéristique de cet eugénisme génétique des débuts du mouvement et l'un des premiers mendélistes américains, fonda et dirigea, à partir de 1910, à Cold Spring Harbor près de New York, les établissements qui allaient devenir pour ces années d'eugénisme conservateur, la base institutionnelle du mouvement : the Station for the Experimental Study of Evolution et the Eugenics Record Office.

Ces eugénistes étaient animés d'une foi militante et nourris, pour beaucoup d'entre eux, d'obsessions qu'ils s'efforçaient de faire transformer en mesures étatiques. Dans un pays où l'immigration était une donnée essentielle, une de leurs craintes majeures était que la race anglo-saxonne, « nordique », fût souillée par l'afflux de nouveaux immigrants de souche inférieure. Ils partageaient une vision claire et assurée des populations humaines, subdivisées en trois grandes races : négroïde, mongolienne, caucasienne (elle-même subdivisée en : alpine, méditerranéenne et nordique). Les œuvres, européennes, de Gobineau et de Chamberlain, qui étaient passées par là, trouvèrent un écho zélé dans le livre plusieurs fois republié de Madison Grant *The Passing of the Great Race* (1916), qui, en matière de pseudoscience et de racisme, constitua un modèle du genre et dont on sait qu'il fut un des livres de formation d'un certain caporal autrichien rendu célèbre par d'autres caractéristiques que son appartenance flagrante à ce qu'on appelait volontiers la race aryenne. Tout comme le livre de Georges Vacher de Lapouge, *L'Aryen. Son rôle social*, paru en 1899, avait été l'ouvrage de référé-

rence du Kaiser Guillaume II. Une solidarité raciale des élites transcendait fort heureusement les intermèdes inévitables que constituaient les conflits armés entre nations.

Ce fut une des composantes importantes de l'histoire de l'eugénisme dans tous les pays, et notamment aux Etats-Unis, au début du siècle : son étroite connexion avec l'histoire, elle-même naissante, de la génétique. Les eugénistes américains s'étaient prononcés, par exemple, en faveur de la prohibition et de l'interdiction des mariages mixtes. Mais dans la plupart des états, des lois avaient été promulguées sur ces sujets, qui n'avaient pas attendu les arguments eugénistes. En revanche, le caractère « biologique » des considérations eugénistes trouva à s'affirmer fortement dans deux domaines particuliers : celui des stérilisations et celui des restrictions à l'immigration.

De manière paradoxale, on trouve à l'origine de la campagne pour la stérilisation eugénique les réformateurs du dix-neuvième siècle qui, soucieux de diminuer les souffrances des handicapés et malheureux de toutes sortes, avaient ouvert des institutions spécialisées pour les pauvres, les orphelins, les alcooliques, les délinquants, les criminels et pour tous ceux qu'on rangeait dans la catégorie fourre-tout et fort prisée de « faibles d'esprit » (*feeble-minded*). Entre 1890 et 1904, le nombre de ces *feeble-minded* avait plus que doublé dans les institutions. Ce qui ne fut sans doute pas pour rien dans le fait que plusieurs de ces réformateurs, criminologues, psychiatres, médecins, etc., adhérèrent les uns après les autres aux théories mendéliennes, dans lesquelles ils trouvaient la preuve du caractère irrémédiablement héréditaire de ces désordres et, dès lors, de l'impossibilité de les éliminer ou même seulement d'améliorer la situation par des modifications de l'environnement. Ils en vinrent alors à concevoir l'idée d'une stérilisation eugénique des individus en question. Les premières campagnes en faveur de cette stérilisation datent des toutes dernières années du siècle, qui est aussi l'époque où furent mises au point, en chirurgie, la vasectomie et la salpingectomie, qui n'avaient pas le caractère mutilant de la castration. En 1907, l'état d'Indiana promulguait la première loi de stérilisation fondée sur des principes eugénistes. Malgré le désaveu, déjà, de plusieurs généticiens, en 1931, trente états s'étaient pourvus d'une loi identique, qui visait les « *hereditary defectives* », parmi lesquels on rangeait, selon les états, aussi bien les épileptiques que les pervers sexuels, les criminels, les alcooliques et les « malades et dégénérés ». En 1935, on avait procédé à environ 10 000 stérilisations dans le seul état de Californie, alors que, pour l'ensemble des Etats-Unis, le nombre s'élevait à la même date à environ 20 000. L'importance prise par ces mesures dans l'histoire ultérieure du mouvement eugéniste tint surtout à

l'usage qui avait été ainsi fait de connaissances considérées comme scientifiques.

Quant à l'immigration d'origine européenne, si elle est demeurée pratiquement non contrôlée jusqu'en 1921, les arguments catastrophistes de Madison Grant et des auteurs de son acabit eurent finalement gain de cause en 1924, quand fut votée, sous le nom de Johnson Act, une loi de sévère restriction. Les arguments eugénistes étaient les suivants : venant désormais surtout des pays de l'est et du sud de l'Europe, les nouveaux immigrants étaient génétiquement inférieurs aux immigrants d'origine nordique, ainsi que le traduisaient, en bonne acception social-darwinienne, leur condition physique et leur statut économique et social la plupart du temps déplorable. Le mélange du sang américain d'origine (native) – c'est-à-dire évidemment les anciens immigrants anglo-saxons, et non les Indiens qu'on avait entre-temps proprement décimés – avec ce sang étranger inférieur risquait de détruire l'homogénéité raciale de la nation. De très nombreuses interventions en faveur de la loi avaient insisté de manière obsessionnelle sur cette nécessité de « purifier et de garder pur le sang de l'Amérique ». Le Johnson Act limita donc les quotas d'immigration à 2 % du nombre d'immigrants recensés par pays d'origine, non sur la base du dernier recensement en date (1910) comme cela eût été logique, mais sur celle du précédent, qui avait eu lieu en 1890, à une époque où les pourcentages étaient encore nettement en faveur des immigrants d'origine nordique. Les eugénistes se réjouirent grandement de la « sagesse biologique » d'une telle loi, pour laquelle ils avaient tant œuvré et dont on sait comment, à partir de 1933, elle ferma les portes du Nouveau Monde à une masse de candidats à l'immigration, refusés en raison de l'évidente impureté de leur sang et qui finirent leurs jours sur le sol de la bonne vieille Europe, plus précisément dans des chambres à gaz. Il s'agissait essentiellement de ceux que les subtilités taxinomiques de l'eugéniste américain Carl Brigham avaient classés comme « slaves alpins » et que les nazis appelèrent, plus sobrement, des juifs.

Une des caractéristiques essentielles de l'histoire des relations, depuis un siècle, entre génétique et eugénisme, réside dans cette interaction constante des domaines de la science et de la politique. On pourrait dire, très schématiquement et en laissant toujours de côté le cas des nazis, que l'eugénisme a été essentiellement conservateur jusque vers les années trente et souvent progressiste par la suite. L'eugénisme s'était donné une légitimité scientifique en adhérant aux théories génétiques. La génétique, à peine trente ans plus tard, acheva de conquérir sa propre légitimité en se démarquant des thèses et des pratiques eugénistes traditionnelles. L'identité de vue entre

génétiens et eugénistes avait commencé de se détériorer dès la fin de la première guerre mondiale, précisément à cause du rôle joué par les eugénistes dans la restriction à l'immigration. Mais les réticences devinrent de véritables condamnations quand les généticiens virent, à partir de 1933, quel usage les nazis faisaient des thèses eugénistes, d'abord en Allemagne avec leur programme d'euthanasie, puis dans le reste de l'Europe entre 1939 et 1945. Les ruptures furent plus ou moins radicales selon les individus, mais même chez ceux qui demeuraient au moins nominalement eugénistes (Edward East, Edwin Conklin, Samuel Holmes), l'enthousiasme des beaux jours s'était estompé.

Un deuxième ordre de raisons, scientifiques celles-là, acheva de discréditer l'eugénisme de la première période aux yeux des généticiens. Les travaux du généticien anglais Lionel Penrose, parmi d'autres, prouvaient que la *feeble-mindedness* chère aux eugénistes ne constituait pas une maladie uniforme, déterminée par un seul gène, mais une condition résultant d'un ensemble de causes complexes. Ce qui rendait rétrospectivement inacceptables les stérilisations pratiquées antérieurement. Le développement, dans les années vingt et trente, de la génétique des populations, réduisait à néant l'argumentation eugéniste. L'analyse mathématique de la fréquence des gènes montrait que les éventuelles modifications qui en résultaient intervenaient bien trop lentement pour permettre ce qu'avaient promis les eugénistes : une amélioration rapide de la qualité de l'espèce humaine. Vint alors une nouvelle génération de biologistes : Müller, Haldane, Hogben, Jennings, etc. tous nés dans les dernières années du dix-neuvième siècle, dont la plupart étaient progressistes, qui rangèrent définitivement l'eugénisme de leurs aînés au rayon des vieilleries, avec les restes du naturalisme et du darwinisme social, tandis qu'ils constituaient enfin la génétique en science à part entière.

L'Eugenics Record Office ne disparut qu'en 1940 mais dès le début des années trente, était né, sous l'impulsion de Frederick Osborn, ce qu'on appela le « nouvel eugénisme », qui rejetait les critères de classe et de race de l'époque antérieure et ne recherchait plus de légalisation de ses théories. Attaché à des recherches de génétique humaine, de démographie, de psychologie et d'anthropologie, ce courant se voulait résolument démocratique, et non plus coercitif, et insistait sur la coordination indispensable entre l'eugénisme et les réformes sociales. Son intérêt pour la génétique humaine et ses applications médicales explique, par exemple, que le président de la Société Américaine de Génétique Humaine, Franz Kallman, soit demeuré jusqu'à sa mort (1966) un membre actif de la Société Américaine d'Eugénique.

Hermann J. Müller (1890-1967) fut une figure particulièrement intéressante de cette nouvelle génération et de la manière dont elle aborda la problématique eugéniste. Un de ses biographes disait que l'eugénisme avait été le leitmotiv de sa vie. Compagnon de route du parti communiste, il vécut quatre ans en U.R.S.S. jusqu'à sa rupture avec Lyssenko et sa conception alors triomphante de la génétique, et fut un temps, dans l'Espagne de la guerre civile, membre de l'unité canadienne de transfusion sanguine des Brigades Internationales. Il conserva toute sa vie l'espoir que les principes de l'évolution seraient un jour appliqués à l'amélioration du patrimoine humain. Mais il dénonça constamment le caractère à la fois raciste et simpliste de l'eugénisme tel qu'il avait été exposé et pratiqué jusqu'alors. Lauréat du prix Nobel en 1946 pour ses travaux sur l'influence des radiations sur les mutations géniques, il consacra par la suite une bonne part de sa réflexion à la construction d'un système d'eugénique positive, et volontaire, qui reposait sur la notion de « choix germinal » (germinal choice). Grâce à l'insémination artificielle, qui libérait la procréation de la sexualité comme le contrôle des naissances libérait la sexualité de la procréation, on favoriserait la reproduction des individus les plus accomplis, à la fois physiquement, intellectuellement et moralement. Personne n'est maître du destin de ses idées après sa mort et, malgré l'opposition de la veuve d'Hermann Müller, la banque de sperme du milliardaire Robert Graham, spécialisée dans l'interfécondation des spermatozoïdes nobélisés et des ovules à quotient intellectuel supérieur à 140, s'appelle aujourd'hui le Repository for Germinal Choice.

Ce n'est que tardivement que la génétique clinique devint une discipline médicale à part entière. La première chaire française de génétique médicale n'a, par exemple, été inaugurée qu'en 1952. Mais l'instrument principal de cette génétique clinique – la consultation dite de « conseil génétique » – existait depuis longtemps. En 1934 déjà, le président de l'English Eugenics Society déclarait lors d'un symposium sur le conseil génétique que « les principes de l'eugénique peuvent être définis en des termes acceptables par la plupart des médecins, qui devraient donc admettre l'idée que ce qu'on appelle l'eugénique négative (i.e. le conseil génétique) est le plus concret, le plus économique et le plus humain des domaines de la médecine préventive ». Conseil génétique, qui était aussi appelé, selon les auteurs et les pays, hygiène génétique ou conseil eugénique. Davenport lui-même donnait des consultations de ce type à l'Eugenics Record Office, où il travaillait d'ailleurs personnellement sur le cas de la maladie de Huntington. Mais les débuts de l'institutionnalisation de cette pratique aux Etats-Unis datent en fait de 1927, avec la création du Dight Institute for Human Genetics, du

nom de son donateur Charles Dight. L'inspiration était encore explicitement eugéniste : « promouvoir l'amélioration biologique de la race », mais le programme parlait déjà clairement de « consultation et conseil » sur les problèmes d'hérédité et d'eugénique ». En fonction du type physique et/ou mental de l'anomalie en question et selon son mode de transmission, on incitait les consultants à éviter de se marier, à se soumettre à une stérilisation ou à subir un avortement thérapeutique. En 1951, il existait dix centres de ce type aux Etats-Unis et Sheldon Reed, qui œuvra beaucoup pour le développement du conseil génétique après 1947, expliquait lui-même vingt-cinq ans plus tard que la séparation sémantique d'avec l'eugénisme – après la deuxième guerre mondiale, on abandonna définitivement les termes d'hygiène génétique et de conseil eugénique – avait largement contribué à ce développement. La séparation ne fut évidemment pas que sémantique. L'accent était mis désormais sur le souci exclusif des familles venues consulter, sur le type d'informations et de conseils que les spécialistes pouvaient leur offrir, sur le caractère non coercitif de ces consultations – et plus du tout sur des considérations étatiques d'élimination des tarés et indésirables de toutes sortes. La découverte, après 1945, de l'ampleur des massacres, des tortures et des expérimentations perpétrés par les nazis, avait achevé de disqualifier l'eugénisme comme programme politique et social.

La pratique du conseil génétique se développa dans de nombreux pays, mais pendant plusieurs décennies encore, elle dut se contenter de moyens très limités dans la prévention des maladies héréditaires. Le généticien pouvait seulement informer les personnes venues le consulter, des probabilités du risque encouru par les enfants qu'ils envisageaient d'avoir ou qu'ils attendaient déjà. Selon les cas, les couples décidaient alors de prendre le risque de faire un enfant (ce qui, dans le cas d'un grand nombre de maladies héréditaires, signifie un risque sur quatre que l'enfant soit atteint de l'affection redoutée) ou renonçaient à procréer (ce qui représentait une contrainte souvent très pesante à une époque où les méthodes contraceptives étaient limitées, pas toujours fiables, et illégales). On comprend dès lors pourquoi tous les généticiens soulignent à quel point l'atmosphère même de leurs consultations a radicalement changé à partir du début des années soixante-dix, quand a été mis au point la première technique de diagnostic prénatal des anomalies du fœtus, par amniocentèse précoce. Cette technique allait permettre désormais, pour un nombre croissant de maladies, de dépister l'anomalie pendant la grossesse et de recourir à un avortement thérapeutique. Elle indiquait, de surcroît, le sexe de l'enfant attendu. Pratiquée à dix-sept semaines d'aménorrhée et nécessitant environ deux semaines supplémentaires de mise en culture des cellules fœtales recueillies lors de la

ponction du liquide amniotique, cette technique entraîne, le cas échéant, un avortement tardif, dont on sait les problèmes de tous ordres qu'il présente. Pour cette raison notamment fut mis au point, au début des années quatre-vingts, un diagnostic prénatal nettement plus précoce (10 semaines), réalisé, à partir d'un prélèvement placentaire, par des techniques de biologie moléculaire (sondes d'ADN), biochimiques (dosage des activités enzymatiques) ou cytogénétiques (établissement du caryotype, c'est-à-dire la formule chromosomique de l'embryon – qui indique aussi son sexe).

Dans 90 % des cas environ, le diagnostic prénatal est effectué pour dépister une anomalie chromosomique (essentiellement la trisomie 21, appelée encore « mongolisme » selon une tradition eugéniste que Madison Grant n'aurait pas désavouée, qui touche un peu plus d'un nouveau-né sur 1 000). Les autres cas concernent les maladies dites mendéliennes : 1 : les anomalies du chromosome X (hémophilie, myopathie de Duchenne), 2 : les maladies dominantes autosomiques (chorée de Huntington), 3 : les maladies récessives autosomiques (anémie falciforme, maladie de Tay-Sachs, mucoviscidose – cette dernière, qui touche essentiellement l'appareil respiratoire et provoque la mort du sujet atteint, presque toujours avant l'âge de 20 ans, est la plus fréquente des maladies génétiques graves : elle frappe une naissance sur 2 000. Dans les 10 % de cas restants, le diagnostic prénatal sert à repérer certaines malformations congénitales (anencéphalie, spina bifida) et maladies du métabolisme.

Les techniques de diagnostic prénatal concernent exclusivement les cas répertoriés comme « grossesses à risque » selon un certain nombre de paramètres (grossesses antérieures pathologiques, un premier enfant atteint d'une maladie héréditaire, l'âge de la femme, etc.). Mais on sait que la grande majorité des grossesses se déroulant dans les pays industrialisés font maintenant l'objet d'un contrôle systématique au moyen d'un examen par ultra-sons – l'échographie – pratiqué à deux ou trois reprises pendant ces neuf mois, qui permet de vérifier le développement statural du fœtus et de repérer d'éventuelles malformations des systèmes nerveux, rénal, cardiaque, ou anomalies comme un bec-de-lièvre, etc., entre 12 et 24 semaines d'aménorrhée environ, à un terme où un avortement thérapeutique est envisageable.

On constate que la plupart des textes de vulgarisation scientifique sur le diagnostic prénatal commencent par expliquer que, depuis qu'ont été jugulées, dans les pays industrialisés, les causes essentielles de morbidité et de mortalité infantiles qu'étaient les troubles de la nutrition et les maladies infectieuses, ce sont désormais les maladies héréditaires et les malformations

congénitales qui viennent en tête et sont la cause d'une hospitalisation sur trois en pédiatrie et d'un quart des décès d'enfants. Un tel commentaire introductif est apparemment destiné à souligner le bien-fondé de ces techniques de dépistage, instruments de la politique de prévention qui s'est mise en place précisément depuis que les autres causes, numériquement beaucoup plus importantes, de la morbidité et de la mortalité infantiles, ont été écartées. Et s'il est ainsi nécessaire d'insister sur ce bien-fondé, on peut faire l'hypothèse que c'est en raison de l'histoire complexe, rappelée brièvement dans cet article, qui constitue la toile de fond sur laquelle s'est dessiné le paysage contemporain de la prévention des anomalies du développement. Mais une toile de fond trop sombre pour qu'on ne soit pas tenté, souvent et de diverses manières, de la rendre invisible.

Les mots d'eugénique et d'eugénisme sont la plupart du temps totalement absents de la littérature scientifique sur le diagnostic prénatal et, plus largement, sur les divers moyens qui permettent d'éviter la naissance d'enfants atteints d'anomalies dépistables – ou, quand ils sont mentionnés, c'est presque toujours pour être immédiatement rejetés dans les oubliettes de l'histoire. Ce rejet peut d'ailleurs prendre une autre forme, plus subtile dans son raisonnement, qui consiste à souligner le caractère non pas eugénique (diminution du nombre des gènes anormaux), mais au contraire dysgénique (augmentation de ces gènes) de certaines des techniques de prévention. En effet, avant qu'existent ces techniques, de nombreux couples avaient renoncé à procréer à nouveau après l'épreuve qu'avait représenté la vie (et souvent la mort) d'un enfant gravement atteint. Désormais l'existence du diagnostic prénatal de l'anomalie concernée leur permet de prendre le risque de faire un enfant en sachant que s'il est atteint (un cas sur quatre dans ce type d'affections) le diagnostic le révélera et qu'ils pourront recourir à un avortement. Mais il se trouve, en raison du mode de transmission de cette maladie, que dans un cas sur deux, l'enfant indemne sera lui-même porteur sain de ce gène et qu'il le transmettra à la génération suivante. Il s'agit ici, me semble-t-il, de ce qu'on pourrait appeler un raisonnement au pied du gène, parce qu'il réduit la question de l'eugénisme à sa seule traduction biologique. Mais de même que le rejet du concept de race ne supprime pas ipso facto la question du racisme, de même la problématique eugéniste n'a pas besoin du gène pour exister. Un tel raisonnement a sans doute pour fonction de dédouaner la génétique contemporaine de tout soupçon d'eugénisme. Même fonction sans doute dans l'insistance avec laquelle certains généticiens expliquent que le diagnostic prénatal est – pour les raisons exposées dans les lignes précédentes – une pratique nataliste.

Mais ces diverses prises de position n'ont évidemment pas le pouvoir de dissiper les inquiétudes qui vont croissant à mesure que se développent les applications diverses de la politique de prévention des anomalies et selon les différents degrés de gravité de ces anomalies. Certains se demandent, par exemple, si le dépistage désormais possible, à partir d'un prélèvement placentaire, de la phénylcétonurie ne va pas à terme remplacer l'examen systématique qui en est fait, en France, sur tous les nouveaux-nés. A l'heure actuelle, quand un enfant naît phénylcétonurique (1 sur 16 000 naissances), un régime alimentaire long, coûteux et très contraignant est prescrit qui doit normalement, s'il est appliqué de manière rigoureuse, éviter l'apparition des signes de la maladie caractérisée essentiellement par un état de débilité profonde. Dans le domaine des conjectures, certains font l'hypothèse que dans un avenir assez proche, quand les techniques de sondes d'ADN se seront développées suffisamment pour permettre le dépistage d'un nombre important de maladies héréditaires, toutes les grossesses feront l'objet d'un diagnostic prénatal très précoce, dont le coût sera compensé par l'économie notoire que représentera le fait de n'avoir plus à prendre en charge les enfants atteints de ces maladies, qui continuent, pour l'instant, de naître chaque année. Nul besoin d'insister sur l'importance déterminante des calculs de coûts sur les choix curatifs ou préventifs retenus par une société dans les orientations de ses politiques de santé.

Il s'est trouvé que le processus par lequel l'eugénisme a fini de tomber en désuétude a correspondu dans le temps au moment où la question de l'eugénisme est réapparue, timidement d'abord, puis de plus en plus fréquemment, à cause des nouvelles techniques de dépistage. D'une manière générale, la position fort complexe occupée par la question de l'eugénisme aujourd'hui me semble être la résultante de deux cheminements distincts. D'une part, la condamnation subie à la fois scientifiquement et politiquement par l'eugénisme traditionnelle est maintenant suffisamment ancienne (années trente) pour que ne soit conservé que le souvenir flou, passablement ridicule et tout à fait inoffensif de faux savants et de fausses théories. D'autre part les monstruosité pratiquées pendant la période hitlérienne ont comme aspiré la problématique eugéniste, l'un et l'autre mouvements n'apparaissant plus que comme des phénomènes superposés, confondus à la fois dans l'horreur et dans la condamnation qu'elle a entraînée. Mais le caractère éthique de cette condamnation consensuelle ne devrait pas masquer qu'elle remplit une autre fonction, indispensable comme le sont parfois les amnésies. En nazifiant totalement l'eugénisme, elle permet d'oublier que ce mouvement n'est pas le produit d'une génération spontanée dans la tête d'un tyran fou, mais qu'il s'est très largement inspiré de l'eugénisme des premières décennies du ving-

tième siècle. Mais en quoi cela importe-t-il aujourd'hui ? Pourquoi des sociétés démocratiques ont-elles ainsi besoin de nier ce qu'une idéologie anti-démocratique et révolue doit à une autre, encore plus révolue et totalement déconsidérée ? C'est parce que cette dénégation en permet une autre, beaucoup plus importante. En faisant ainsi de l'eugénisme un épisode fasciste parfaitement circonscrit dans le temps, on se débarrasse d'une filiation autrement embarrassante, celle qui fait que l'idéologie préventionniste trouve, elle aussi, son origine dans les préoccupations et pratiques eugénistes de la première moitié du vingtième siècle. Cette identification entre eugénisme et nazisme a pour effet d'immobiliser la question dans un carcan de condamnation radicale, qui se nourrit bien sûr le plus souvent, comme il se doit, d'une ignorance assez grande des questions traitées et qui peut d'ailleurs prendre des formes tout à fait opposées. Les uns condamnent sans nuance toutes les techniques de dépistage prénatal, dans des formulations souvent identiques et comme rituelles sur le « spectre » de l'eugénisme, qu'on fait sortir du placard en menaçant la société de son retour prochain et en refusant toute distinction qualitative, sur le plan social, entre des mesures autoritaires de sélection et une décision individuelle d'avortement. Les autres condamnent comme totalement hors de propos et quasi diffamatoire la mise en perspective historique des techniques de prévention qu'ils ont mises en place et développées. Ils prennent les devants d'éventuelles mises en question de l'avenir au moyen de déclarations hippocratiques censées garantir contre toute retombée dans la sphère politique, mais ils ne tolèrent pas un instant qu'on veuille éclairer les conjectures par une confrontation du présent de la question avec son propre passé.

Il manque évidemment ici des développements que n'autorise pas la longueur autorisée pour un article, notamment l'analyse du caractère particulier du mouvement eugéniste en France, des causes de ce particularisme (maintien prolongé de l'influence du lamarckisme, crainte de la dépopulation, alliance avec le natalisme, etc.), et de l'influence de ce particularisme sur la manière dont est abordée aujourd'hui, dans ce pays, la question de l'eugénisme.

Les pages qui précèdent devaient théoriquement constituer la première partie de cet article et être suivies d'une présentation des relations entretenues, pendant la période considérée, entre eugénisme et féminisme. Mais on sait bien que les fils forment des échevaux et que cette deuxième partie eût impliqué, pour être pertinente, que soit déroulé cet autre fil de l'histoire qui passe par la grève des ventres, la maternité volontaire, le contrôle des naissances, la bataille pour la législation de la contraception et de l'avortement,

la procréation médicalement assistée, l'auto-insémination, pour parvenir enfin au dernier avatar en date de l'histoire fort complexe et mouvante de ces relations entre féminisme et eugénisme : le regroupement très récent de lesbiennes féministes décidées à tout tenter des techniques existant aujourd'hui pour ne mettre au monde que des filles. Le démêlage de ces échevaux fait partie pour moi d'une recherche en cours. D'évidentes règles éditoriales m'ont contrainte, ici, à ne m'en tenir qu'à un fil.

Nadine Fresco

J'ai pris, en revanche, la liberté d'enfreindre d'autres règles éditoriales, celles qui concernent les références bibliographiques. Plutôt que de donner chaque fois l'origine des citations utilisées dans ce texte, j'indique ici quels sont les divers ouvrages dont je me suis servie. Je suis évidemment à la disposition de qui aurait besoin de renvoi d'une citation à l'ouvrage de référence :

Test-tube women, R. Arditti et al. eds., Londres, Pandora, 1984.

R.C. Bannister, *Social Darwinism. Science and Myth in Anglo-American Thought*, Philadelphia, Temple University Press, 1979.

M. Barthélémy-Madaule, *Lamarck ou le mythe du précurseur*, Paris, Le Seuil, 1979.

E.A. Carlson, *Genes, Radiation and Society, The Life and Work of H.J. Müller*, Ithaca, Cornell, 1981.

Y. Conry, *L'introduction du darwinisme en France au XX^e siècle*, Paris, Vrin, 1974.

P. Darmon, *Le mythe de la procréation à l'âge baroque*, Paris, Seuil, 1981.

D.W. Forrest, *Francis Galton : The Life and Work of a Victorian Genius*, New York, Taplinger, 1974.

R.H. Guerrand, *La libre maternité 1896-1969*, Paris, Casterman, 1971.

M. H. Haller, *Eugenics. Hereditarian Attitudes in American Thought*, New Brunswick, Rutgers University Press, 1984 (1^{re} ed. 1963).

A. Jouanna, *L'idée de race en France au XVI^e et au début du XVII^e siècle*, 2 vol., Montpellier, Université Paul Valéry, 1981.

D.J. Kevles, *In the name of eugenics. Genetics and the uses of human heredity*, New York, A. Knopf, 1985.

K.M. Ludmerer, *Genetics and American Society*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1972.

D.A. Mackenzie, *Statistics in Britain 1865-1930*, Edinburgh University Press, 1981.